



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 821-2025

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 12 août 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Côme a adopté le règlement 821-2025 ayant pour effet d'annuler et de remplacer le règlement 801-2024 relatif au traitement des élus de la Municipalité de Saint-Côme et de l'allocation de transition.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception du bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE 8^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière